



<http://www.asim-escrime.com>



Mesdames et Messieurs les Présidents, Chers Maîtres d'armes et chers tireurs,

L'ASIM Escrime Illzach a le plaisir de vous inviter à participer au :

29^{ème} Tournoi de L'ASIM Escrime Les 21 et 22 mars 2026

Lieu :

**Gymnase du canal
1 rue du Canal
68110 ILLZACH**

En cas d'urgence et durant la durée du tournoi exclusivement :

Maël MURGANTE 06 87 57 05 50

Laurent SANY 06 72 15 04 16



PROGRAMME DU TOURNOI

SAMEDI 21 MARS 2026

TOURNOI PAR ÉQUIPE

EPÉE ADULTES
Appel : 12 h 45 - Scratch : 13 h 15 - Début des assauts : 13 h 30
*voir règlement
A l'issue des épreuves épée par équipe, un repas convivial vous est proposé (plus de détails dans le règlement).

DIMANCHE 22 MARS 2026

TOURNOI INDIVIDUEL FÉMININ ET MASCULIN

		Heure d'appel	Scratch	Lame
F L E U R E T	M13	8 h 30	8 h 45	Lame de 2
	M15	9 h 00	9 h 15	Lame de 4 ou 5
	M11	10 h 30	10 h 45	Lame de 0 ou 2 poignées droites
	M9	12 h 30	12 h 45	Lame de 0 poignée droite
	M17	13h 00	13 h 15	Lame de 4 ou 5
E P E E	M13	9 h 30	9h45	Lame de 2
	M15	10 h 00	10 h 15	Lame de 4 ou 5
	M11	11h00	11h15	Lame de 0 ou 2 poignée droite
	M17	13H00	13H15	Lame de 4 ou 5

*épreuves féminines et masculines fleuret entrant dans le « Classement régional » alsacien pour les catégories M9 à M13
*voir règlement



RÈGLEMENT

1) GENERALITES : Le tournoi du samedi et du dimanche est ouvert aux tireurs français et étrangers titulaires d'une licence ESCRIME de l'année en cours et selon les mesures sanitaires en vigueur

2) TENUE & MATÉRIEL : Les tireurs s'équipent conformément aux normes en vigueur éditées par la FFE dans son règlement sportif et tirent sous leur propre responsabilité.

*voir sur le site de la FFE le document RS-Regles Technique

3) ENGAGEMENTS : Pour les **FRANÇAIS OBLIGATOIREMENT** en LIGNE sur le site de la Fédération Française d'Escrime.

**Clôture des engagements : mercredi 18 mars 2026 à minuit
AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE !**

Pour les **ÉTRANGERS** : **OBLIGATOIREMENT** par E-Mail à l'adresse :
asimescrime@gmail.com

Avec les informations suivantes :

Date de l'épreuve	Arme Catégorie	Nom/Prénom	Numéro de licence/Pays	Date de naissance

Pour les tireurs étrangers, chaque tireur qui s'engage, confirme, de fait, qu'il est en possession d'un certificat médical certifiant l'aptitude à la pratique de la compétition.

RAPPEL DES CATÉGORIES	
M9 : nés en 2017 et 2018	M17 : nés en 2009 et 2010
M11 : nés en 2015 et 2016	M20 : nés entre 2006 et 2008
M13 : nés en 2013 et 2014	Seniors : nés entre 1987 et 2005
M15 : nés en 2011 et 2012	Vétérans : nés avant 1987



4) FORMULES

TOURNOI PAR ÉQUIPE À L'ÉPÉE :

- Chaque club français ou étranger aura la possibilité d'engager une ou plusieurs équipe(s).
- Les équipes seront composées de 3 tireurs avec possibilité d'un remplaçant. Elles pourront être masculines, féminines, mixtes d'une ou deux catégories et également interclubs.
 - Le surclassement M20 est autorisé (limité à 1 tireur/tireuse par équipe).
- L'épreuve est ouverte aux tireurs non-voyants possédant une licence FFE Handi pour la saison en cours dans la limite d'un tireur par équipe.
- En cas d'équipe(s) interclubs, chaque club doit engager ses tireurs et nous prévenir de la composition de l'équipe par email.
- Un tour de poule avec relais à l'italienne en 15 touches et tableau d'élimination directe en 45 touches jusqu'en finale, sans repêchage, avec possible match de classement. L'organisateur se réserve le droit de modifier la formule de compétition selon le nombre d'équipes engagées.

TOURNOI INDIVIDUEL :

- Pour les tireurs français, engagement en ligne OBLIGATOIRE sur le site de la F.F.E.
- Pour les tireurs étrangers : présentation obligatoire de la licence de l'année en cours.
 - **Aucune dérogation ne sera faite sur ces points.**
- Un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage jusqu'en finale. Exception faite pour l'épreuve M9 mixte avec une formule spécifique selon les effectifs.

5) ARBITRAGE ET SÉCURITÉ

Samedi 21 mars 2026 : TOURNOI PAR ÉQUIPE en AUTO-ARBITRAGE

Dimanche 22 mars 2026 : TOURNOI INDIVIDUEL

chaque club s'engage selon la réglementation CID à fournir :

- 1 arbitre de 4 tireurs à 8 tireurs engagés par arme.
- 2 arbitres de 9 tireurs à 11 tireurs engagés par arme.
- 3 arbitres à partir de 11 tireurs engagés par arme

En cas de difficultés il est possible en se rapprochant des autres clubs de passer par un prêt d'arbitre.



PRÉSENCE SUR LES PISTES

Sur le plateau de compétition, seuls les tireurs en activité et UN entraîneur ou UN accompagnateur par tireur seront autorisés à être présents. Les arbitres auront toute autorité pour faire évacuer les personnes non autorisées.

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera seul compétent pour régler TOUS les litiges qui lui seront soumis et les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances de l'épreuve.

RESTAURATION

L'épreuve se déroulant sans interruption, un service de restauration sera mis à la disposition de tous. A l'issue des compétitions épée par équipe, un menu traiteur sera proposé au prix de 17 € par personne. Les réservations se font par email avant le 18/03/2026.

VENTE DE MATÉRIEL

Notre partenaire « ESCRIME DIFFUSION » sera présent durant le week-end.



DROITS D'ENGAGEMENT

45€ par équipe - Tournoi épée adultes

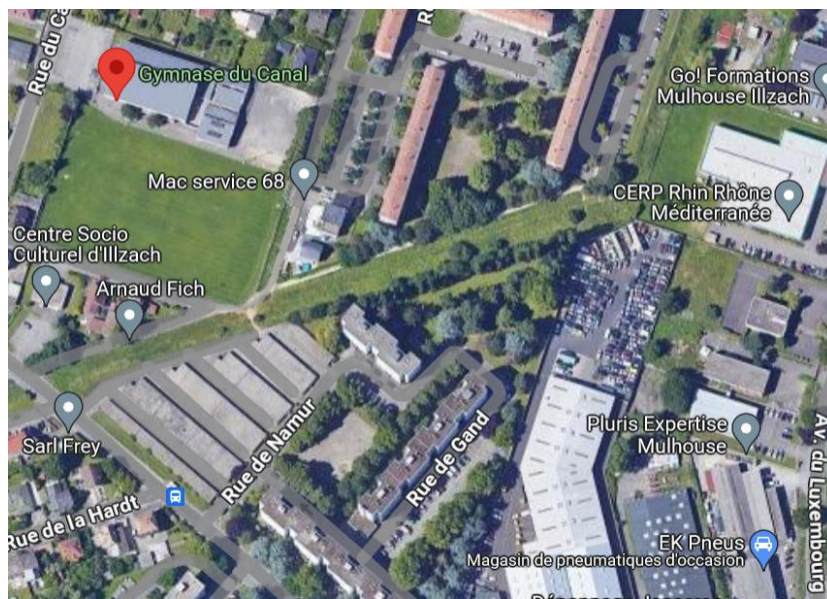
15€ en individuel – Tournoi individuel Fleuret et Epée



ACCÈS & HÉBERGEMENT

Adresse :

Gymnase du Canal
1 rue du Canal 68110 ILLZACH



Hôtels

HOTEL IBIS (hôtel)

Rue des Cevennes, Ile Napoléon
68110 ILLZACH
Tél : 03 89 61 83 83

KYRIAD (hôtel restaurant)

23, rue des 3 Frontières
68110 ILLZACH
Tél : 03.89.61.81.50

CAMPANILE (Hôtel Restaurant)

19 rue des 3 Frontières
68110 ILLZACH
Tél : 03.89.61.87.78

B&B (hôtel)

rue d'Anncy-Ile Napoléon
68110 ILLZACH
Tél : 08.92.70.75.41